



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 27 mai 2021 — N° 194

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Julien (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner le travail du Patro de Charlesbourg inc.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Léonard Caron, bijoutier et horloger.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale des parents.

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner la participation de M. Jérémy Lauzon et de M. Nicolas Roy aux séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin d'inviter la population à visiter la région de la Côte-Nord.

27 mai 2021

M. Campeau (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire des services d'écoute téléphonique de Tel-Écoute et de Tel-Aînés.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin d'appuyer les opposants au projet Goldboro LNG.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de saluer la solidarité des vignerons venus en aide aux propriétaires du Domaine Girouard.

Mme Proulx (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sylvie Desrosiers pour ses 50 ans d'engagement politique.

Mme David (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de souligner l'initiative de quatre infirmières pour la promotion du sport et de la santé mentale.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

27 mai 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 97 Loi modifiant la Loi sur les normes d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie de certains appareils fonctionnant à l'électricité ou aux hydrocarbures

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1033** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 97.

M. Roy (Bonaventure) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 890 Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

27 mai 2021

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1034** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 890.

M. Marissal (Rosemont) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 795 Loi visant à limiter de manière permanente le montant de certains frais exigibles d'un restaurateur lorsqu'il retient les services de livraison d'un tiers

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1035** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 795.

27 mai 2021

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport 2019-2020 de la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale concernant l'application de la Loi sur l'administration publique.

(Dépôt n° 2569-20210527)

Puis, il dépose :

La réponse à la question écrite n° 229 concernant l'état actuel de la Loi sur les chimistes professionnels, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 20 avril 2021 par Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce);

(Dépôt n° 2570-20210527)

La réponse à la question écrite n° 233 concernant la possibilité pour les producteurs québécois de vin et d'hydromel de faire de la vente en ligne et d'expédier leurs produits directement à leurs clients, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 avril 2021 par M. LeBel (Rimouski).

(Dépôt n° 2571-20210527)

M. le président dépose :

Le rapport du Commissaire au développement durable faisant partie du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2021-2022 (mai 2021).

(Dépôt n° 2572-20210527)

27 mai 2021

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 26 mai 2021, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 81, Loi modifiant la Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal;

(Dépôt n° 2573-20210527)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 25 et 26 mai 2021, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 95, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 2574-20210527)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 060 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des locataires contre les évictions.

(Dépôt n° 2575-20210527)

Mme Labrie (Sherbrooke), au nom de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 228 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la tenue d'un débat sur le maintien du couvre-feu à l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 2576-20210527)

27 mai 2021

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), au nom de Mme Ghazal (Mercier), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 498 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition au tracé aérien du Réseau express métropolitain (REM) et création d'un comité aviseur.

(Dépôt n° 2577-20210527)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 274 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des locataires contre les évictions.

(Dépôt n° 2578-20210527)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), au nom de Mme Ghazal (Mercier), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 77 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition au tracé aérien du Réseau express métropolitain (REM) et création d'un comité aviseur.

(Dépôt n° 2579-20210527)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, conformément à l'article 214 du Règlement, M. Bonnardel, ministre des Transports, dépose :

Copies de rapports d'études concernant la construction d'un lien autoroutier entre les villes de Québec et Lévis.

(Dépôt n° 2580-20210527)

27 mai 2021

Motions sans préavis

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant la date d'entrée en vigueur de certaines conventions collectives; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Tanguay (LaFontaine), M. Marissal (Rosemont), Mme Fournier (Marie-Victorin) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant les sondages commandés par le gouvernement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau), présente une motion concernant l'électrification des transports et le plan des minéraux critiques et stratégique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ciccone (Marquette), conjointement avec Mme Charest, ministre déléguée à l'Éducation, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès et la contribution exceptionnelle de M. Gilles Lupien ;

QU'elle rappelle qu'après avoir remporté deux Coupes Stanley dans l'uniforme du Canadien de Montréal, il s'est distingué pendant près de quatre décennies dans le monde des affaires et à titre d'agent de nombreux hockeyeurs;

27 mai 2021

QU'elle souligne que durant toutes ces années, M. Lupien a non seulement défendu les intérêts de ses clients, mais aussi ceux de tous les hockeyeurs québécois;

QU'elle rappelle qu'il a notamment milité pour la sécurité des joueurs et pour l'abolition des bagarres;

QU'elle se rappelle aussi que M. Lupien a fait pression pour que les hockeyeurs puissent étudier convenablement et qu'il a aidé nombre d'athlètes à rayonner dans une deuxième carrière après leur retraite sportive;

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de Gilles Lupien au progrès de notre sport national et à l'amélioration des conditions de vie de nos athlètes;

QUE l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi que la grande famille du Canadien de Montréal;

QU'enfin, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire de M. Gilles Lupien.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1036** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

27 mai 2021

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 78, Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 79, Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 93, Loi visant à reconnaître le Collège militaire Royal de Saint-Jean comme établissement d'enseignement de niveau universitaire;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi concernant la dévolution de la couronne.
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 90, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions;

27 mai 2021

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce, dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi modifiant la Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau; le projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Nominuingue; le projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Ville de Sutton; le projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de Saint-Tite.

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie se réunira en séance publique afin de procéder à la première phase des consultations particulières et auditions publiques; puis en séance de travail afin de faire le bilan des consultations particulières et auditions publiques.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 15, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

27 mai 2021

Les travaux reprennent à 11 h 26.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, propose que le principe du projet de loi n° 86, Loi concernant la dévolution de la couronne, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1037** en annexe)

Pour : **102** Contre : **0** Abstention : **18**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 86 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 86 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1038** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

27 mai 2021

Adoption

M. Girard, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 82, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; à 12 h 30, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021.

Les travaux reprennent à 12 h 33.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1039** en annexe)

Pour : **75** Contre : **45** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 82 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 1^{er} juin 2021, à 13 h 40.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 25 mai 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

27 mai 2021

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1040** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

À 12 h 35, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 1^{er} juin 2021, à 13 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

27 mai 2021

ANNEXE
Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles :

(Vote n° 1033)

POUR - 119

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Fourrier (IND)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (IND)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)

27 mai 2021

Sur la motion de M. Roy (Bonaventure) :

(Vote n° 1034)

(Identique au vote n° 1033)

Sur la motion de M. Marissal (Rosemont) :

(Vote n° 1035)

(Identique au vote n° 1033)

27 mai 2021

Sur la motion de M. Ciccone (Marquette), conjointement avec Mme Charest, ministre déléguée à l'Éducation, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. LeBel (Rimouski) et M. Thouin (Rousseau) :

(Vote n° 1036)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

27 mai 2021

Sur la motion de Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

(Vote n° 1037)

POUR - 102

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Fournier (IND)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Groncin (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellette (IND)	Thériault (PLQ)
Chassé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (IND)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

ABSTENTIONS - 18

Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Marissal (QS)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	Roy (PQ)
Dorion (QS)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Bonaventure)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Ouellet (PQ)	Zanetti (QS)
Gaudreault (PQ)	Lessard-Therrien (QS)	Perry Melançon (PQ)	
(Jonquière)			

27 mai 2021

Sur la motion de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 1038)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
			Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
			Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Zanetti (QS)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

27 mai 2021

Sur la motion de M. Girard, ministre des Finances :

(Vote n° 1039)

POUR - 75

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Fournier (IND)	LeBel (CAQ)	(Berthier)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	Thouin (IND)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	

CONTRE - 45

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Leduc (QS)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Ciccione (PLQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
David (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Robitaille (PLQ)	
Dorion (QS)	Marissal (QS)	Rotiroti (PLQ)	
Fontecilla (QS)	Massé (QS)	Rousselle (PLQ)	

27 mai 2021

Sur la motion de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 1040)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chapleau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		